



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 14 octobre 2020

Délibération n°03-2020-10

Point n° 3 | Mise à jour du règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Bordeaux-Aquitaine

Exposé des motifs
<p>Le règlement intérieur en vigueur avait été adopté en mars 2019, sur la base d'une trame fournie par le Crous. Il a paru nécessaire à la direction de préciser certains articles pour éviter un contentieux lié à l'opposabilité des délibérations votées. Les délais de transmission des documents et les formes de publicité (création d'une rubrique sur le site internet public) ont été clarifiés. L'envoi aux administrateurs des documents sous format dématérialisé est autorisé.</p> <p>Le règlement intérieur, une fois voté, sera mis en ligne sur le site internet du Crous, aux côtés de documents juridiques – délibérations, procès-verbaux, délégations de signatures.</p>
Projet de délibération
<p>Le conseil d'administration adopte le nouveau règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Bordeaux-Aquitaine.</p> <p>La présente délibération entre en vigueur en date de sa publication.</p>
Votants présents ou représentés
<p>Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</p>

Le 15 octobre 2020

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE